

Personne ne peut y échapper, le beau temps apporte des idées de projets pour la maison ou la propriété. N'hésitez pas à communiquer avec monsieur David Roy, inspecteur en bâtiment au **450 438-2958** poste 2607, afin de valider la réglementation applicable et la nécessité d'obtenir un permis ou non.

*Bon printemps!*



Photos par Chrystine Slight et Nathalie Bouchard

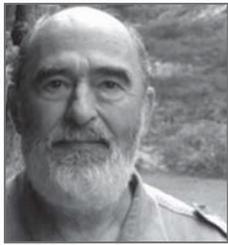
## REMBLAI



Au printemps 2016, le balayage des chemins publics sera priorisé sur l'ensemble du territoire, plusieurs voyages de matériaux de remblai seront donc offerts. La Municipalité ne peut garantir la quantité, ni la qualité de ces matériaux de remblai, mais ils consistent généralement en un mélange de terre, sable, pierres, etc.

Si vous souhaitez recevoir gratuitement des voyages pour remblayer votre terrain vous devrez vous adresser au Service de l'urbanisme pour obtenir le permis obligatoire (gratuit), au **450 438-2958**.

Après une visite du responsable de la Municipalité, si votre terrain satisfait les critères, le permis sera délivré. Un employé du Service des travaux publics communiquera avec vous avant d'effectuer un déchargement sur votre propriété.



# MOT du MAIRE

Édition avril 2016

Bonjour à toutes et à tous,

Il est toujours agréable en m'adressant à vous de vous faire savoir que des choses promises par le conseil vont se réaliser.

Je vous rappelle que la Municipalité a été poursuivie au pénal en janvier 2014 par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour le non-respect des normes des édifices municipaux et la non-volonté alléguée de les mettre aux normes depuis les premiers avis d'infraction datant de 2009.

Dès février 2014, la Municipalité a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et entrepris des discussions avec le procureur de la CNESST. Dans un premier temps, nous avons convenu de construire une rallonge au bâtiment abritant la caserne et le garage municipal existant qui réponde aux normes, puis de rénover l'hôtel de ville. Nous avons établi un échéancier pour réaliser ces travaux. La CNESST a accepté de suspendre les procédures tant et aussi longtemps que la Municipalité démontrerait une volonté de respecter ses engagements.

Dès mars 2014, la Municipalité a déposé une demande d'aide financière au gouvernement du Québec pour la construction d'espaces pour la caserne. Le projet final pour la caserne est estimé à 813 020 \$. Le 2 mars 2016, le gouvernement du Québec accorde à la Municipalité une aide financière de 528 463 \$ ainsi nous nous répartirons à Mille-Isles le remboursement d'environ 285 000 \$ pour la caserne-garage. L'aboutissement de ce dossier a convaincu la CNESST de retirer les poursuites entamées, ce qui représente une économie de plusieurs milliers de dollars.

Les travaux de construction de la caserne-garage débuteront ce printemps pour se terminer avant 2017.

La démarche pour obtenir une subvention au moins équivalente à celle reçue soit 65 % des coûts admissibles pour la rénovation et la mise aux normes de l'hôtel de ville est entreprise. Le coût estimé des travaux est semblable à celui de la caserne-garage.

La Municipalité ayant récupéré en 2014, l'édifice du patrimoine de Mille-Isles, connu sous le nom de Maple Grove a investi la somme de 1 151,16 \$ pour un mandat d'évaluation complet de la structure et des possibilités de remettre l'édifice aux normes afin qu'il puisse être mis à la disposition de la population. Le coût du mandat est de 6 151,16 \$. La somme de 5 000 \$ nous parvient d'une subvention que nous avons demandée à la MRC d'Argenteuil.

Le conseil et moi sommes fiers de vous dire que les objectifs de vous offrir des édifices municipaux valorisés à un coût abordable seront atteints.

*Michel Boyer*, maire



# POUR INFORMATION

Édition avril 2016

TRANSPORT  
ADAPTÉ ET COLLECTIF

PRATIQUE.  
POUR VOUS.

MILLE-ISLES  
↓  
LACHUTE

**TAXIBUS**

MRC  
D'ARGENTEUIL  
Authentique. Avec vous.

TRANSPORT  
ADAPTÉ ET COLLECTIF  
Pratique Pour vous.

## LE TAXIBUS, c'est un :

- Service de transport collectif
- Service avec réservation téléphonique
- Service effectué selon un horaire et des points d'embarquement et de débarquement déterminés
- Service assuré par des taxis ou des minibus
- Service offert en jumelage avec d'autres usagers du transport collectif et du transport adapté

## SERVICE À LA CLIENTÈLE

Téléphone : 450 562-5797

Courriel : [transports@argenteuil.qc.ca](mailto:transports@argenteuil.qc.ca)

**ZONE 1** : 3,50 \$ par passage ou  
35 \$ par livret de 10 passages

## ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les résidents ont jusqu'au **1<sup>er</sup> mai pour enlever la toile et la structure**. Ces dispositions sont en vigueur pour tous les abris d'hiver temporaires indépendamment de leur localisation sur la propriété. Face au non-respect de cette réglementation, un constat d'infraction pourrait être émis.



## INSECTES PIQUEURS

Si vous ne voulez pas que l'entreprise G.D.G Environnement Ltée accède à votre propriété lorsqu'elle effectue une opération de contrôle biologique des insectes piqueurs, vous devez leur faire part de votre demande au **1 888 567-8567** (sans frais).





# URBANISME

Édition avril 2016

## Réduire, réutiliser, recycler et valoriser

Pourquoi ne pas simplement tout mettre dans votre bac de rebuts? Les raisons sont simples, le secteur des matières résiduelles génère presque 5 % des gaz à effet de serre de la planète, et la place est limitée dans les centres d'enfouissement. Au rythme actuel, le centre d'enfouissement où sont réacheminés les déchets aura atteint sa pleine capacité en 2038...

Il est important d'être conscientisé à cette problématique! De plus, il faut penser à l'impact économique que cela a pour nous. Moins on enfouit, moins les coûts sont élevés; moins on enfouit, plus **Recyc Québec** donne des redevances à la Municipalité. En tant que citoyen, vous avez un rôle majeur à jouer aux bénéfices de la collectivité. Chaque petit geste quotidien a un impact majeur sur l'environnement. Il y a quatre actions que vous pouvez poser : réduire à la source, réutiliser, recycler et valoriser (composter).

### RÉDUIRE

Qu'est-ce que ça implique dans mon quotidien? En utilisant son pouvoir d'achat, le consommateur a un grand impact. En évitant le suremballage ou en produisant le moins de déchets possible, la quantité envoyée dans les sites d'enfouissement sera réduite. Pensez-y, apporter son sac d'épicerie réutilisable a un impact, et est grandement apprécié par la planète.

### RÉUTILISER

Donnez une deuxième vie à vos objets. Rien n'est plus simple que réutiliser un bien. Que ce soit de réutiliser un contenant de plastique pour y mettre sa nourriture ou de donner des vêtements ou des meubles à des organismes accrédités. Pensez-y, vos vieux objets ou vêtements pourraient faire le bonheur de quelqu'un d'autre.

### RECYCLER

À quoi sert le recyclage? Le recyclage permet de redonner vie à des matières par le biais de la transformation, de protéger les ressources naturelles et d'économiser de l'énergie.

### VALORISER (composter)

Le compostage est un autre beau moyen de valoriser les matières résiduelles de fruits et de légumes ainsi que les feuilles et herbes. En mettant vos résidus de table dans le composteur, vous posez non seulement un geste consciencieux pour l'environnement, mais vous récolterez du compost pour vos plantes, vos jardinières et vos jardins!

Pouvez-vous croire que ces objets provenant des bacs de recyclage ont été retrouvés au centre de tri, Tricentris?

Une toilette, des vidéocassettes, un arbre, des déguisements d'Halloween, des bouchons de liège, du revêtement extérieur, des lumières de Noël, etc. Tout peut se recycler, mais il faut les envoyer au bon endroit! **L'écocentre Les Bons Voisins** qui dessert Mille-Isles, Gore et Wentworth recueille toutes ces matières recyclables qui ne vont pas dans le bac bleu.

Les trieurs du centre ont mis sur pied un programme de sensibilisation pour les citoyens appelés : **#lesgaffesdubac**. N'hésitez pas à consulter leur page Facebook ou Twitter pour voir les meilleures gaffes trouvées.



# URBANISME

Édition avril 2016

## Saviez-vous que...

Pour savoir si un contenant est recyclable, il faut regarder dessous pour valider la présence du ruban Moebius (logo de recyclage). Par exemple, les contenants de yogourt doivent porter un des numéros suivant : 1, 2, 3, 4, 5 ou 7 afin de les mettre dans le bac de recyclage. De plus, il n'est jamais obligatoire de rincer les contenants.

## Mythe

Si vous les rincer :

Le rinçage des contenants gaspille trop d'eau.

FAUX : La quantité est négligeable comparativement à la quantité nécessaire pour la production d'un nouveau produit.



## JEU-QUESTIONNAIRE

En 2006, les Québécois ont produit...

- a) 1,3 million de tonnes de déchets organiques
- b) 3 millions de tonnes de déchets organiques
- c) 6 millions de tonnes de déchets organiques

Réponse: a) Les Québécois ont produit environ 1,3 million de tonnes de déchets organiques en 2006, dont seulement 1 09 000 tonnes ont été récupérées et valorisées par les municipalités alors que 80 % de ces déchets auraient pu être valorisés.

Afin de recycler et de détourner un plus grand nombre de matières résiduelles du centre d'enfouissement, vous pouvez également disposer de plusieurs matières à l'écocentre en plus de faire quelques trouvailles intéressantes à la Grange d'échange. La Grange d'échange (le dôme) permet la réutilisation de plusieurs meubles, outils, livres, électroménagers, appareils électriques, jeux, jouets, etc., et le tout **gratuitement!** On peut en être fier! Depuis son ouverture, un peu plus de 1500 tonnes de matières ont été détournées de l'enfouissement, et ce, grâce à la participation de plusieurs citoyens, dont plus de 1000 visiteurs de Mille-Isles. La liste de toutes les matières acceptées à l'**écocentre Les Bons Voisins** se retrouve à l'endos de votre calendrier des collectes de matières résiduelles.

L'écocentre se situe au 40, chemin Sideline, à Gore. **Les services sont gratuits pour tous les résidents de Mille-Isles.**

Items intéressants que vous pouvez présentement vous procurer à la Grange d'échange :

- Mobilier de chambre, divans, jouets et livres

Ces items changent souvent, selon l'achalandage du site. N'hésitez pas à le visiter souvent pour de belles trouvailles!



# INFORMATION

**URGENCE : 911**

## Vos élus municipaux



**Michel Boyer, maire**  
[mboyer@mille-isles.ca](mailto:mboyer@mille-isles.ca)  
Poste 2621



**André Durocher, siège no 1**  
Voirie et infrastructures  
[adurocher@mille-isles.ca](mailto:adurocher@mille-isles.ca)  
Poste 2625



**Howard Sauvé, siège no 2**  
Urbanisme et Environnement,  
Comité consultatif d'urbanisme  
[hsauve@mille-isles.ca](mailto:hsauve@mille-isles.ca)  
Poste 2626



**Fred Beaudoin, siège no 3**  
Maire suppléant  
Sécurité civile et publique  
[fbeaudoin@mille-isles.ca](mailto:fbeaudoin@mille-isles.ca)  
Poste 2623



**Dawn Charles, siège no 4**  
Communications avec les citoyens  
[dcharles@mille-isles.ca](mailto:dcharles@mille-isles.ca)  
Poste 2627



**David Hudson, siège no 5**  
Bâtiments municipaux  
[dhudson@mille-isles.ca](mailto:dhudson@mille-isles.ca)  
Poste 2624



**Brenda Dawson, siège no 6**  
Loisirs et culture, Tricentris  
[bdawson@mille-isles.ca](mailto:bdawson@mille-isles.ca)  
Poste 2622

## Services municipaux 450 438-2958

● **Sarah Channell**  
Directrice générale  
[schannell@mille-isles.ca](mailto:schannell@mille-isles.ca)

● **Josée Hébert**  
Greffière et  
secrétaire-trésorière adjointe  
Poste 2610  
[jhebert@mille-isles.ca](mailto:jhebert@mille-isles.ca)

● **Sonia Legault**  
Commis à la comptabilité  
Poste 2601  
[comptabilite@mille-isles.ca](mailto:comptabilite@mille-isles.ca)

● **Chrystine Slight**  
Technicienne administrative  
Poste 2600  
[cslight@mille-isles.ca](mailto:cslight@mille-isles.ca)

● **Andrée-Ann LaRocque**  
Directrice du Service d'urbanisme  
et environnement  
Poste 2602  
[alarocque@mille-isles.ca](mailto:alarocque@mille-isles.ca)

● **David Roy**  
Inspecteur en urbanisme  
et en environnement  
Poste 2607  
[droy@mille-isles.ca](mailto:droy@mille-isles.ca)

● **Nathalie Bouchard**  
Responsable de l'environnement  
et des loisirs municipaux  
Poste 2608  
[nbouchard@mille-isles.ca](mailto:nbouchard@mille-isles.ca)

● **Marc Auclair**  
Contremaître voirie  
municipale et travaux publics  
[mauclair@mille-isles.ca](mailto:mauclair@mille-isles.ca)

● **Alain Charbonneau**  
Directeur Service incendie  
[acharbonneau@mille-isles.ca](mailto:acharbonneau@mille-isles.ca)



### PATROUILLE CANINE A. ROY

**1-800-950-4280**

[patrouillecanine@hotmail.com](mailto:patrouillecanine@hotmail.com)

## Calendrier des séances ordinaires du conseil 2016

- |              |               |              |
|--------------|---------------|--------------|
| • 13 janvier | • 1 juin      | • 2 novembre |
| • 3 février  | • 6 juillet   | • 7 décembre |
| • 2 mars     | • 3 août      |              |
| • 6 avril    | • 7 septembre |              |
| • 4 mai      | • 5 octobre   |              |

## Horaire du bureau municipal

**7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption**

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- |                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Jour de l'an                    | • Fête du travail  |
| • 2 janvier                       | • Action de Grâces |
| • Vendredi Saint                  | • 24 décembre      |
| • Lundi de Pâques                 | • Noël             |
| • Journée nationale des patriotes | • 26 décembre      |
| • Fête nationale du Québec        | • 31 décembre      |
| • Fête du Canada (lundi)          |                    |

## LISTE D'ENVOI DE MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez faire partie de la liste d'envoi de messages d'intérêt public en provenance de la Municipalité de Mille-Isles?

Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sur l'icône à droite de l'écran.



INSCRIPTION  
LISTE D'ENVOI

Vous recevrez un message d'accueil pour confirmer que vous avez été ajouté à la liste d'envoi.